

La Communauté de Communes Cœur du Var vous invite à découvrir son territoire à pied, à VTT ou encore à cheval.

## Balisage :

Certains circuits sont balisés et jalonnés d'informations directionnelles. Chaque poteau directionnel porte un numéro de référence et un nom uniques associés aux coordonnées GPS (wgs84). Ils sont matérialisés sur les cartes par leur numéro. Les lames indiquent le prochain poteau-flèche et sa distance en kilomètre. Elles facilitent l'orientation générale. Sur tous les circuits, le balisage à la peinture guide le randonneur. Il est apposé sur les arbres, les rochers bordant les itinéraires.



Tout droit



Changement  
de direction



Mauvaise  
direction

## Bon à savoir :

La chasse est pratiquée dans nos forêts (automne, hiver) : respectez les panneaux, les consignes des chasseurs et faites preuve de prudence en signalant votre présence.

L'état d'un itinéraire peut s'altérer au gré des conditions extérieures. Il appartient à chaque randonneur quelle que soit son activité, de s'assurer de son itinéraire, de s'y engager sous sa propre responsabilité. N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages causés à vous-même, à des tiers et aux biens qui résultent de l'inadaptation de votre comportement à l'état naturel des lieux et aux dangers normalement prévisibles.

## Charte du randonneur

- N'empruntez le sentier qu'en période autorisée : renseignez-vous sur l'état d'ouverture des massifs forestiers (en particulier l'été).
- Regardez sans toucher, respectez les cultures et les vergers, ne cueillez pas, ne prélevez pas d'espèces et veillez à ne pas déranger la faune.
- Que vous soyez piéton, cavalier ou cycliste, soyez vigilant à la signalisation qui vous concerne. Restez sur le sentier balisé.
- Ne faites pas de feu, ne jetez pas de mégots de cigarettes même éteints.
- Veuillez ramener vos déchets et autres déchets avec vous.
- Restez courtois et discrets avec les autres utilisateurs des chemins.
- N'utilisez le sentier qu'à pied, en cycle non motorisé ou à cheval.
- Veillez à refermer les barrières après les avoir franchies.
- Munissez-vous de chaussures adaptées, d'eau, éventuellement d'un chapeau.
- A VTT, portez un casque.
- Tenez votre chien en laisse.



## Contacts utiles :

**Météo France** : 0 899 710 283

**Secours** : 112

**Pompiers** : 18

Lors de l'utilisation de la topo-fiche ou si vous rencontrez des anomalies lors de votre passage sur les sentiers, faites nous part de vos observations.

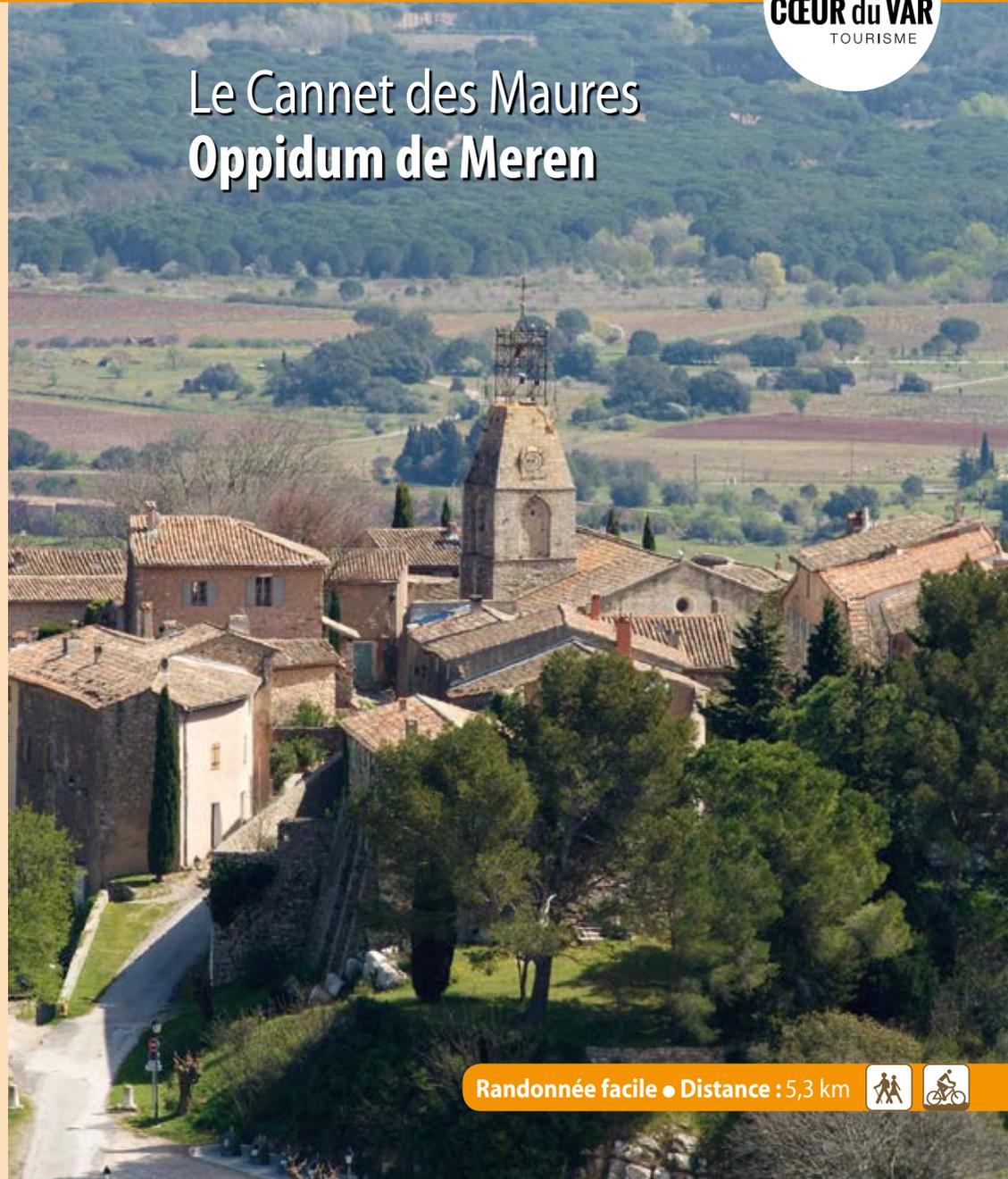
## CŒUR DU VAR TOURISME

04 98 10 43 59 | [tourisme@coeurduvar.com](mailto:tourisme@coeurduvar.com)

Retrouvez d'autres topo-fiches  
sur [coeurduvartourisme.com](http://coeurduvartourisme.com)

Rejoignez-nous  

## Le Cannet des Maures Oppidum de Meren



Randonnée facile • Distance : 5,3 km





# Le Cannel des Maures Oppidum de Meren



Randonnée facile • Distance : 5,3 km • Temps indicatif marcheur : 1h45

A l'abri des chènes verts, chemins puis sentiers vous conduisent jusqu'à l'oppidum Celto-Ligure de Meren. Le retour, par un chemin des oratoires oublié, ménage une vue splendide sur le village médiéval du Cannel des Maures.

**120 Du parking du Vieux-Cannel** (Croix de Mission). Prendre la route du Vieux-Cannel. Passer devant la chapelle Saint Jean et l'ancien cimetière. A l'intersection, garder la droite sur le chemin de Saint Clair jusqu'à la piste DFCI M86 (Le Recoux). Grimper à gauche. D'abord revêtue la piste devient terreuse et cassante. Garder la gauche jusqu'à

**121 La piste du Recoux** (800 m). Effectuer quasiment un demi-tour à gauche pour trouver un chemin qui emprunte le tracé de l'ancien décauville des mines de bauxite (chemin de fer à voie étroite qui permettait d'acheminer le minerai depuis la mine du Recoux). Conserver la droite et par une petite rampe rejoindre

**122 L'ubac de Méren** (900 m). Vire à droite sur un chemin pierreux en sous-bois de chènes verts qui suit également l'ancien tracé de la voie de chemin de fer du minerai de bauxite. Le chemin retrouve la piste du Recoux, poursuivre vers

**125 Carbonnière** (1,8 km). Tourner à gauche. Après un raidillon cassant, le chemin s'élève progressivement à flanc de colline jusqu'à

**124 Méren** (2,2 km). Poursuivre à droite la montée vers l'oppidum de Méren, site archéologique protohistorique datant de la fin du II<sup>e</sup> avant JC. A partir du pylone HT, on rejoint le site par un sentier confortable qui file sous

les chènes verts. Un pupitre explicatif marque l'entrée par le rempart ouest. Un petit parcours "patrimoine" vous guide sous la végétation et vous permet de découvrir les vestiges de l'imposant mur d'enceinte sud. Remarquer au sol les traces de charbonnières. Retour par le même chemin à la balise

**124 Méren** (3,2 km). Prendre à droite jusqu'à une ancienne tour de vigie "incendie". Par-dessus les arbres la vue porte du massif des Maures au rocher de Roquebrune et aux Alpes. Emprunter le sentier qui sillonne entre les chènes. A un muret de pierres (peut-être le vestige d'un oratoire), tourner à gauche. En un lacet, le sentier vous conduit à

**123 Haut Ribas** (4 km). Continuer à droite pour profiter du point de vue vertigineux sur le village perché du Vieux-Cannel avec en toile de fond la plaine et le massif des Maures. Retour à la balise

**123 Haut Ribas** (4,2 km). Poursuivre tout droit et par quelques marches retrouver la balise

**122 L'ubac de Méren** (4,4 km). Par le même chemin qu'à l'aller rejoindre

**121 La piste du Recoux** (4,5 km). Puis

**120 Le Vieux-Cannel** (5,3 km).



**D Parking**

Parking de la Croix de Mission à l'entrée du vieux-Cannel.

**Balilage jaune**

**Dénivelé :** 384 m



**En chemin :**

- Emprise de l'ancien décauville
- Vestiges de l'oppidum Celto-Ligure de Meren (fin II<sup>e</sup> avant notre ère)
- Point du vue sur le vieux-Cannel